

*Colloque international « Employabilité et émergence »
Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C*



RAPPORT DU COLLOQUE

Sous la présidence du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur Konan GNAMIEN représenté par le professeur Séraphin KATI-COULIBALY, Directeur de la Recherche en Côte d'Ivoire ; et sous la direction scientifique des professeurs Michel KODO, Vice-Président chargé de la recherche et de la pédagogie à l'Université Alassane OUATTARA et Robert LE DUFF, Secrétaire Général de la CIDEGEF, France, un colloque international sur « Employabilité et émergence » s'est tenu les 10 et 11 septembre 2015, à l'Université Alassane OUATTARA, Campus 2- Amphi C.

Honoré par la présence du représentant de Monsieur le Préfet de région, par celle de Monsieur le Maire, de plusieurs opérateurs économiques dont Small World et UTB, et des autorités coutumières de la ville de Bouaké, il s'est articulé autour de six activités, notamment la cérémonie d'ouverture, les conférences en plénière, les Ateliers de Réflexion pour l'Action (ARPA), les échanges d'expériences des leaders/managers d'entreprises avec les participants, les propositions pour améliorer l'employabilité des diplômés des universités ivoiriennes, et la cérémonie de clôture. Dr OUMAROU Boukari du Département des Sciences du Langage et de la Communication de l'UFR CMS-UAO, maître de cérémonie, a conduit les participants à accorder à chacune de ces activités une attention et un effort de réflexion soutenus.

I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Conformément à la tradition, la cérémonie d'ouverture a débuté par une évocation des mânes des ancêtres à travers une libation qu'on ne peut séparer de la conscience des arrières-mondes. Suite à ce ressourcement de l'immanent dans le transcendant auquel les dépositaires de la tradition ont convié l'ensemble des acteurs du colloque, Monsieur Nicholas DJIBO, Maire de la Commune de Bouaké et Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, a souhaité la bienvenue à tous les invités et en particulier aux délégations étrangères. Il a remercié Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, fils de la région, pour son implication dans les activités de développement de la commune, et Monsieur le Président de l'Université Alassane OUATTARA, pour le positionnement qu'il confère à la ville de Bouaké par les rencontres de haut niveau qu'il organise.

Emboitant le pas à Monsieur le Maire, Professeur Lazare POAMÉ, Président de l'Université Alassane OUATTARA, a remercié Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour l'honneur qu'il a fait à son Institution en acceptant de présider le colloque, et pour son implication opérationnelle dans l'implantation du système LMD dans les universités ivoiriennes. Il a aussi remercié toutes les délégations, tous les participants au colloque, et surtout Monsieur le Maire de la ville de Bouaké pour sa contribution à la formation de la jeunesse, et Monsieur N'SIKAN, PDG de UTB, pour ses qualités

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



managériales et sa contribution à la réduction du chômage en Côte d'Ivoire. Il a également remercié tous les personnels et tous les partenaires de l'Université Alassane OUATTARA pour leur franche et précieuse collaboration qui donne lieu au rêve exaltant d'un avenir radieux. Enfin, il a insisté sur l'importance du thème du colloque, et surtout, sur le concept de l'employabilité devenu un critère d'évaluation pour les universités ivoiriennes. Il a vu dans ce colloque, l'occasion d'une réflexion approfondie sur la problématique de l'adéquation formation-emploi.

À la suite du professeur Lazare POAMÉ, le professeur Gérard CLIQUET, Président de la CIDEGEF, France, a remercié les organisateurs du colloque, les responsables de l'UAO, les autorités municipales et préfectorales de Bouaké et les différents participants au colloque pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire réservés à l'ensemble des délégations étrangères. Il a précisé que ce colloque se situe dans le cadre d'un programme quadriennal rotatoire, et a émis, pour son organisation à Bouaké comme à Bucarest en Roumanie et à Dakar au Sénégal il y a quelques années, le vœu d'une participation effective de tous, en vue d'aboutir à des propositions à même d'aider à l'employabilité des jeunes diplômés. Il a également souhaité que les ateliers de réflexion pour l'action (ARPA) puissent servir de cadre à ces propositions.

Enfin, la parole est revenue au professeur Séraphin KATI-COULIBALY, Directeur de la Recherche en Côte d'Ivoire, et représentant Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Monsieur KATI-COULIBALY a, avant tout, remercié les différents participants pour leur contribution au succès du colloque. Il a souligné que le thème de l'émergence est un thème cher au Président de la République et que l'Université est un espace scientifique approprié pour conduire le pays vers l'émergence par la mise en place d'orientations pédagogiques permettant une utilisation maximum des compétences. Il a souhaité qu'il y ait une adéquation entre les offres de formation et le marché de l'emploi, et a déclaré ouvert le Colloque international « Employabilité et émergence ». Il était 11 h 00 quand cette heureuse formule fut prononcée pour les participants recommandés aux mânes des ancêtres à 9 h 50, et conviés, au terme de ce tremplin en achèvement, à une pause-café, puis aux conférences.

II. CONFÉRENCES

Deux conférences, en plénière, ont marqué le Colloque international « Employabilité et émergence ». La première, animée le 10 septembre 2015, de 10 h 50 à 11 h 20, s'est attelée à examiner le « Concept d'employabilité », et la deuxième, tenue de 11 h 50 à 12 h 20, a amené les participants à réfléchir sur « Émergence en Afrique ».

Conférence 1 : Concept d'employabilité

La conférence sur le « Concept d'employabilité » a été présentée par Professeur Robert LE DUFF, Secrétaire général de la CIDEGEF, France, avec Professeur Azoumana OUATTARA, Doyen de l'UFR CMS-UAO dans les fonctions de modérateur, et Dr Kouamé Rémi OUSSOU du Département de Sociologie, UFR CMS-UAO, dans celles de rapporteur.

Abordant son thème, Monsieur LE DUFF a articulé sa réflexion autour de la question : « Pourquoi s'intéresser à l'employabilité/inemployabilité des diplômé(e)s de l'enseignement supérieur et de ceux qui auraient pu l'être ? ». Pour examiner cette interrogation, le conférencier est parti de l'importance du phénomène couplé avec le renouvellement du concept en analysant

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



ses caractéristiques, son caractère permanent et son éventuelle relation avec la crise. Il a ensuite relevé la nécessité d'approfondir le concept d'employabilité qu'il a présenté comme un emprunt à la capacité et à l'IDH d'Amartya Sen, et en a exposé les principales conséquences, à savoir : la remise en cause des relations État/Université, la privatisation larvée des esprits, et le nouveau métier d'enseignant (relation enseigné/enseignant).

Examinant la possibilité que l'université ait pour but de créer ou de contribuer à créer des emplois, il a précisé que l'employabilité d'une personne exprime le fait qu'elle puisse réaliser un projet en transformant ses ressources en emploi(s). Ainsi, une employabilité est un ensemble de modes de fonctionnement exprimant la liberté, pour un individu, de choisir entre différentes conditions de vie au travail. Il a aussi fait observer que son objectif était de « repenser la gouvernance, les enseignements et la recherche universitaires pour améliorer l'employabilité des étudiant(e)s - des diplômé(e)s, de ceux (celles) qui échouent, de ceux (celles) qui auraient pu être étudiant(e)s ». Il a également fait remarquer que, si on admet qu'une bonne employabilité à l'entrée pourra se traduire par une bonne employabilité à la sortie et qu'une mauvaise employabilité à l'entrée risque de se traduire par une mauvaise employabilité à la sortie, deux actions peuvent alors être mises en place, à savoir : éviter que l'avantage dans le premier cas se détériore, et faire en sorte que dans le deuxième cas il puisse s'améliorer.

Il a, enfin, souligné que c'est à la faveur d'une conférence organisée au sein de la Sorbonne par un Président français à l'intention de Joseph Stiglitz et de Amartya Sen, que les concepts employabilité et inemployabilité lui sont apparus comme les deux faces d'une même pièce de monnaie qu'est l'incapacité ou le manque de volonté des autorités de transformer les incapacités des apprenants en capacités, selon le mot d'Amariya Sen. Il a fait observer que même si les décideurs veulent blâmer la crise, phénomène changeant et cyclique, la solution au problème de l'employabilité réside dans la transformation des ressources latentes et des immenses potentialités de l'individu en capacités, afin que ce dernier soit utile à lui-même et à la société en général.

Après cet exposé, les discussions ont permis de procéder à une analyse approfondie de l'offre et de la demande de formation, demande venant des étudiants qui semblent incapables de rechercher l'information sur leur insertion professionnelle. Elles ont, en outre, permis de comprendre qu'il faut organiser des salons d'étudiants auxquels les entreprises seraient conviées, afin de favoriser l'identification des besoins des uns et des autres.

Enfin, elles ont révélé qu'à la lumière de la conception actuelle du concept d'employabilité, celui-ci se trouve si confronté à un monde dominé par les TICs ou en perpétuelle mouvance, qu'il risque de tomber dans l'obsolescence, et qu'il faut lui préférer celui d'employabilité durable. Il s'agit, a précisé Monsieur LE DUFF, de créer des ponts entre l'enseignement secondaire et le supérieur, d'une part ; et entre le supérieur et l'environnement professionnel, d'autre part ; en transformant les besoins des entreprises en sujets de recherche.

Sur la base de ces échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Il est nécessaire d'identifier et de développer les capacités individuelles afin de les rendre opérationnelles, tant au niveau individuel qu'au niveau social.

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



- Il faut souvent améliorer, changer et adapter les contenus d'enseignement au monde professionnel en mutation, tout en insistant sur la culture personnelle de l'apprenant.
- Les crises étant cycliques et inévitables, il convient d'anticiper l'inemployabilité par une meilleure formation des enseignants à même de les aider à faire face, de manière plus adaptée, aux multiples défis de la mondialisation et de la révolution des TICs. L'émergence de l'Afrique requiert, entre autres préalables, une telle formation.

Conférence 2 : Émergence en Afrique

La réflexion sur l'émergence en Afrique a été menée, de 11 h 50 à 12 h 20, par le professeur Auguste KOUAKOU, Maître de Conférences agrégé des Sciences économiques, UFR-SED, de l'Université Alassane OUATTARA. Avec pour modérateur le professeur Ludovic Doh FIÉ, Chef du Département de Philosophie, et pour rapporteur Dr Oscar Ambemou DIANÉ, enseignant-chercheur au Département des Sciences du Langage et de la Communication, elle a noté que le développement implique des changements économiques et sociaux, et se mesure en termes de PIB par tête d'habitant. Le professeur Auguste KOUAKOU a souligné que le développement est finalement une question de réduction réelle de la pauvreté.

Pour justifier ou soutenir cette affirmation, il a passé en revue les principales étapes du développement des pays africains. Ce développement s'est déroulé en trois grandes étapes :

- 1^{ère} étape, de 1960-1980 : période postindépendance ;
- 2^{ème} étape, de 1980-2000 : ajustement structurel ;
- 3^{ème} étape, période actuelle : période embellie.

Il a également souligné que les États africains, au sein de structures telle que l'Union Africaine ou au cours de quelques rencontres, ont arrêté des programmes en faveur de l'émergence sur la période 2020-2035. Il a précisé que les pays émergents sont des pays en développement économique dont les structures convergent vers celles des pays développés, et qu'il existe quatre facteurs moteurs de l'émergence, à savoir les facteurs stratégique, économique, technique et social.

Le conférencier a aussi souligné que le processus est mitigé, car les transformations structurelles sont visibles dans certains pays et imperceptibles dans d'autres. Il faut donc la mise en place de mesures incitatives pour attirer les investisseurs et lutter contre les inégalités et le chômage des jeunes. Évoquant les expériences des pays qui ont émergé tels que la Russie et le Brésil, il a indiqué qu'il y a lieu de se concentrer sur des secteurs économiques précis ou de prendre en compte les chaînons manquants du tissu industriel.

En conclusion, il a relevé qu'il existe des motifs de satisfaction : la croissance africaine est à 4,5 % en 2015, et l'Afrique a une population importante avec un fort taux d'adoption des technologies. Seulement, il subsiste quelques difficultés liées à la qualité des institutions.

Suite à l'exposé du prof. KOUAKOU, les intervenants ont soulevé des préoccupations sur l'avènement réel de l'émergence eu égard à l'endettement, au déficit de prise en compte du volet culturel et juridique de l'émergence et au statut de l'étudiant. Le conférencier a répondu à leurs préoccupations en situant le volet juridique dans la qualité des institutions et les obligations

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



contractuelles, et en annonçant des perspectives meilleures. Enfin, il a conclu son intervention en formulant deux recommandations, à savoir :

- éviter de changer les programmes au rythme des gouvernements successifs ;
- inclure les jeunes et la protection sociale dans les politiques de développement.

III. ATELIERS DE RÉFLEXION POUR L'ACTION (ARPA)

Le colloque a enregistré cinq ateliers de réflexion pour l'action (ARPA) articulés autour des thèmes : « Employabilité et enjeux locaux », « Employabilité et enseignement », « Employabilité et sciences de gestion », « Employabilité et recherche scientifique » et « Employabilité et émergence dans le concert international ».

ARPA n° 1 : Employabilité et enjeux locaux

Le premier atelier de réflexion pour l'action a été animé par le professeur Georges HENAULT, Membre du bureau de la CIDEGEF, France, sur le thème « Relations entreprises-entrepreneuriat ». Tenu entre 14 h 00 et 15 h 20, il a été modéré par le professeur Ludovic Doh FIÉ du Département de philosophie de l'UFR CMS-UAO, et rapporté par Dr Eugène KAMALAN, UFR SED-UAO.

Après avoir signalé, d'entrée de jeu, une modification de son thème initial, le professeur Georges HENAULT a analysé le thème : « Université intrapreneuriale, clef de l'employabilité ». Sa réflexion a porté sur quatre points majeurs, notamment :

- la définition de l'Université Intrapreneuriale (UI) ;
- les défis de l'UI ;
- les stratégies de l'UI et l'employabilité ;
- l'UI et l'employabilité pour la création d'entreprises.

Pour définir l'Université Intrapreneuriale, le professeur HENAULT s'est appuyé sur une caractéristique principale de l'UI, à savoir la symbiose que l'Université doit former avec le marché de l'emploi. Il a montré que cette symbiose doit résulter d'une vision stratégique, prenant en compte les attentes du monde de l'Université et celles du monde de l'entreprise.

Parlant des défis, le conférencier a souligné que deux défis se dessinent et doivent être surmontés, si l'on veut comprendre l'Université Intrapreneuriale. Il s'agit, d'une part, de l'offre estudiantine qui présente le savoir, le savoir-faire, le savoir-être et le faire-savoir, et de la demande des entreprises qui doit exprimer une meilleure identification des besoins.

À propos des stratégies universitaires d'employabilité, le conférencier a mis en lumière deux éléments qui sont, premièrement, la politique d'information, de consultation et d'intégration des parties prenantes externes à l'UI, c'est-à-dire les entreprises, l'État, les collectivités, les associations, etc. ; et deuxièmement, la traduction des diplômes en listes de compétences pour faciliter l'embauche des diplômés.

Abordant, enfin, le dernier point de l'exposé, c'est-à-dire "UI et employabilité pour la création d'entreprises", le professeur HENAULT a évoqué les expériences réussies de plusieurs universités de quelques pays francophones (Canada, Sénégal, Haïti, Madagascar, Viêt Nam) et a présenté quatre procédés qui leur ont permis de renforcer l'employabilité des diplômés. Ces

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



procédés, a dit le professeur HENAULT, sont : les incubateurs et pépinières d'entreprises, les alliances stratégiques avec incubateurs privés et centres de recherche, le statut étudiant-entrepreneur comme outil d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande, et l'intervention de l'État sous forme d'incitation financière, fiscale et de bourses de stages.

Les discussions qui ont suivi cet exposé, ont enregistré plusieurs questions des participants dont « Toutes les compétences de l'Université sont-elles employables ? », « Peut-on parler d'étudiant-entrepreneur dans les pays en développement ? », « Pourquoi l'adéquation formation-emploi ne marche-t-elle pas en Afrique ? ».

À la première de ces questions, le conférencier a répondu : « Il n'y a pas de différence entre les facultés. Quelle que soit la discipline, il y a des compétences à développer, à valoriser ; et ces compétences sont forcément employables ». À la deuxième, il a donné la réponse suivante : « Les expériences de plusieurs pays en développement montrent qu'on peut parler d'étudiant-entrepreneur partout ». À la dernière, il a donné cette autre réponse : « Les jeunes diplômés peuvent être des consultants pour de petites entreprises. En France, on parle de junior-entreprises pour désigner leurs structures. Ces choses ont du mal à fonctionner en Afrique parce qu'il est difficile de concilier des structures divergentes ».

Enfin et à la lumière des différentes interventions, quatre principales recommandations ont été formulées. Les participants ont considéré, en effet, qu'il faut :

- créer une cellule de réflexion sur l'employabilité des différentes filières universitaires ;
- revoir la grille salariale des enseignants pour qu'ils soient de véritables managers ;
- penser l'Université comme un cabinet d'expertise ;
- réfléchir sur des alliances stratégiques pour l'adéquation formation-emploi.

Ces recommandations ont été suivies de conseils prodigués par quelques chefs d'entreprises (Eco Bank, UTB, Gonfreville, EDEC) sur la base de leurs expériences. De ces conseils, les participants ont retenu qu'il faut :

- renforcer la relation université-entreprises par le développement des junior-entreprises et du conseil de perfectionnement ou d'orientation prenant en compte tous les diplômés et réunissant des enseignants et des chefs d'entreprises ;
- créer des commissions de valorisation pour les brevets et les projets d'entreprises ;
- développer la double diplomation en créant, par exemple, une formation en gestion des entreprises pour les étudiants des filières autres que celle de la gestion ;
- signer des partenariats à l'instar de l'Université FHB qui a signé un partenariat avec Eurochambre comptant 115 entreprises françaises exerçant en Côte d'Ivoire ;
- professionnaliser les formations par des incubateurs et servals, c'est-à-dire par des services de valorisation.
- créer un service des stages et de l'insertion professionnelle à l'UAO.

ARPA n° 2 : Employabilité et enseignement

Le deuxième atelier de réflexion pour l'action a enregistré deux interventions : celle du professeur Maurice LEMELIN, Membre du CIDEGEF, Canada, et celle du professeur Gérard CLIQUET, Président de la CIDEGEF, France. Modéré par le prof. Ludovic Doh FIÉ de l'UFR CMS-UAO et rapporté par Dr Tiéba KARAMOKO de la même UFR, il a débuté à 16 h 40 et a pris fin à 18 h 15.

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



La communication du professeur LEMELIN a porté sur la contribution de l'enseignement supérieur à l'employabilité des étudiants. En posant la question : « Comment responsabiliser l'étudiant ? », le conférencier a tenu à souligner la nécessité d'une réforme des stratégies pédagogiques dans l'enseignement supérieur, réforme devant se traduire par une inversion pédagogique qui met au centre du processus d'apprentissage, non plus l'enseignant, mais l'apprenant. Il faut donc passer de l'enseignement par l'offre à l'enseignement par la demande. Toutefois, a-t-il souligné, pour atteindre l'objectif de l'employabilité qui, pour lui, repose sur le savoir, le savoir-faire, le savoir-être, et en dernière instance, sur le faire-savoir, il faut, en plus de la réforme pédagogique, réfléchir sur les défis que pose cette réforme.

Les discussions qui ont suivi son intervention ont soulevé les questions de l'existence d'un cadre de rapprochement entre le monde universitaire et le monde du travail, de la préférence d'un modèle pédagogique pour favoriser l'employabilité, et de la création des conditions de responsabilisation des étudiants.

À ces questions, le professeur LEMELIN a répondu que le premier travail d'un étudiant, c'est de trouver du travail. Il a, ensuite, indiqué qu'il n'avait pas de préférence affirmée pour l'un des modèles pédagogiques, mais qu'il fallait se poser la question de savoir si le modèle de l'offre permettait d'atteindre, en plus du savoir, le savoir-faire, le savoir-être et le faire-savoir.

Il a, pour terminer, recommandé de :

- créer un cadre permanent de rapprochement entre le monde universitaire et le monde du travail ;
- encourager la gratification et la reconnaissance que méritent les travailleurs dans tout système de création.

Quant au professeur Gérard CLIQUET, il a analysé le contexte d'évolution du métier d'enseignant-chercheur, un contexte marqué par l'avènement de la pédagogie inversée, et surtout, par des facteurs saillants que sont la technologie, les classements et certifications internationaux, et la concurrence mondiale.

La question fondamentale qu'il a posée est de savoir, comment, dans un tel environnement, l'on peut rendre l'enseignement supérieur ivoirien productif et performant, de sorte à favoriser l'employabilité de sa jeunesse estudiantine. Pour répondre à cette question, il a suggéré d'instaurer des stages, des diplômes en alternance, un enseignement bilingue et des chaires d'entreprise.

Plusieurs préoccupations et contributions ont été exprimées à la suite de cette communication, à savoir :

- Les MOOCs ont-ils un impact sur le chômage au plan international ?
- Les TICE menacent-elles le métier d'enseignant ?
- Que faire après l'obtention de son diplôme universitaire ?
- La pédagogie inversée et le système LMD sont-ils des panacées ?

Le professeur CLIQUET a montré, dans ses réponses, que les MOOCs ne résolvent pas le problème du chômage et qu'ils étaient plus un moyen d'acquisition de connaissance pour des personnes déjà diplômées ou en fonction qu'une méthode pédagogique efficiente. Il a indiqué ensuite que les TICE ne peuvent pas faire disparaître le métier d'enseignant, car l'enseignement, c'est la vie. Il a souligné, enfin, que la pédagogie inversée et le LMD ne sont pas des panacées. Bien au contraire, il est nécessaire de les adapter à chaque système d'enseignement.

D'autres contributeurs, à la suite du conférencier, ont mis l'accent sur la prise en compte de la personnalité des étudiants dans leur formation pour l'emploi, le va-et-vient à instaurer entre le profil d'étudiant recherché par les entreprises et les offres des universités pour les entreprises.

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



Ces échanges ont débouché sur les recommandations suivantes :

- instaurer des stages, des diplômes en alternance, un enseignement bilingue et des chaires d'entreprises dans les universités ;
- promouvoir un management de la personnalité des étudiants ;
- encourager le tutorat personnalisé ;
- adapter les systèmes pédagogiques aux conditions locales.

Ces deux communications ont mis fin à la première journée du colloque.

ARPA n° 3 : Employabilité et sciences de gestion

Le troisième atelier de réflexion pour l'action est celui par lequel ont commencé les activités de la deuxième journée du colloque, c'est-à-dire du vendredi 11 septembre 2015. Débuté à 09 h 30 et achevé à 10 h 00, il a bénéficié de la communication du professeur Georges HENAULT, Membre du bureau de la CIDEGEF, France, sur le thème « Employabilité et sciences de gestion : Rôle des sciences de gestion dans l'employabilité ». Il a, en outre, eu pour modérateur le professeur Mamour Papa SENE, UGB, Saint-Louis, Sénégal, et pour rapporteur Dr Eugène KAMALAN, UFR SED-UAO.

Dans son analyse, le professeur Georges HENAULT s'est particulièrement intéressé au thème : « Rôle des sciences de gestion dans l'employabilité » et a articulé son exposé autour de quatre points, à savoir : la définition de la gestion, des constats, des conditions de l'enseignement des sciences de gestion dans l'optique de l'employabilité, et des questions ou exigences nécessaires à remplir pour que les sciences de gestion conduisent à l'employabilité des diplômés.

Pour définir les sciences de gestion et l'employabilité, le conférencier a montré que l'employabilité impliquant un vécu organisationnel pour tout étudiant, une formation universitaire en gestion s'impose au sein de tous les programmes de l'enseignement supérieur. Il a souligné que cet apport permet une meilleure connaissance de la culture des entreprises (privées, publiques, à but non lucratif) à même de faciliter une insertion efficace du diplômé sur le marché du travail.

Parlant des constats, le conférencier a révélé que les enseignements et les recherches les plus performants en gestion à travers le monde (par la qualité de la recherche, une pédagogie innovante, et un taux élevé d'insertion) sont ceux des institutions autonomes capables de tisser des liens privilégiés avec les organisations extérieures.

Relativement aux conditions de l'enseignement des sciences de gestion, le conférencier a abordé quelques conditions (ou balises) pour l'application de l'enseignement des sciences de gestion dans l'optique de l'employabilité. Il a invité à combattre les préjugés disciplinaires du monde universitaire à l'égard des sciences de gestion. C'est la gestion collégiale de l'université s'appuyant sur une École de gestion autonome qui devient un préalable à la mise en place d'une stratégie d'employabilité.

Évoquant les questions ou exigences nécessaires à remplir pour que les sciences de gestion conduisent à l'employabilité des diplômés, le conférencier a, en plus des politiques de stages et bureaux de placement, suggéré quelques outils ou idées porteuses pour l'employabilité. Ces outils ou idées porteuses sont :

- la création, dans tous les programmes de première ou deuxième année, d'un cours d'introduction et de sensibilisation à la gestion ;

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



- l'organisation d'un concours de création d'entreprises ouvert à tous les étudiants en fin de cycle,
- la mise en place de programmes d'études conjointes à double compétence,
- la constitution d'un incubateur d'entreprises multifacultaire.

Les discussions qui ont suivi l'analyse du professeur HENAULT ont occasionné plusieurs questions et réponses, notamment :

Question 1 : La formation en gestion que nous recevons est une formation générale, et à l'issue de cette formation, nous sortons en tant que généralistes. Or, la réalité du marché de l'emploi demande plutôt des spécialistes et non des généralistes. N'y a-t-il pas un décalage ?

Réponse : Il n'y a pas de décalage. Il s'agit globalement d'inculquer des notions de management dès la première année. Puis, par la suite, les contenus de formation se diversifient et se spécialisent. De plus, des formations complémentaires peuvent être prises par l'étudiant en fonction de la demande du marché pour compléter sa formation initiale qui peut s'avérer insuffisante malheureusement.

Question 2 : On constate que les offres de formation en gestion et dans les autres filières se spécialisent de plus en plus dans le sens d'une plus grande professionnalisation ; cela ne pose-t-il pas la question de la disparition des filières « non professionnalisables » ?

Réponse : Il n'y a pas de filières « non professionnalisables ». Tous les diplômes peuvent et devraient être déclinés en listes de compétences. En plus, la création d'entreprises n'est pas nécessairement réservée pour les espaces marchands et de profits. Elle est aussi possible dans des espaces à but non lucratif : associations, mutuelles, coopératives, etc.

Question 3 : Pourquoi un cours d'introduction à la gestion pour tous les étudiants ? De plus, il peut y avoir des résistances des filières, autres que l'économie, pour offrir des heures à des enseignants de gestion ou d'économie dans leurs offres de formation. Alors, quel argumentaire efficace faut-il utiliser pour montrer le bien-fondé d'une introduction de l'enseignement de la gestion dans tous les programmes de formation universitaire ?

Réponse : L'apport des sciences de gestion et l'utilité d'un cours de gestion dans toutes les offres de formation universitaire peuvent se voir, au moins, de deux façons différentes. La première consiste à faire prendre conscience du rôle de l'étudiant au sein d'une équipe à travers la découverte du monde de l'entreprise. La deuxième consiste à relier les différentes matières pour construire un lien entre toutes les offres de formations ; ce qui conduirait l'étudiant à avoir une vision aussi large et complète que possible de son environnement.

En ce qui concerne les arguments à développer pour amener les autres filières à offrir des heures d'enseignement aux sciences de gestion, on peut également relever deux principaux, à savoir : celui du besoin d'employabilité des diplômés formés dans chaque faculté, besoin qui peut être satisfait (en partie) à partir de la professionnalisation des diplômés ; et celui qui montre que dans l'optique de l'employabilité, les enseignements dans les sciences de gestion peuvent offrir un avantage comparatif par rapport aux autres filières, notamment dans la définition et la mise en marche d'incubateurs, de services de valorisation, etc.

Question 4 : S'il n'y a pas de relations extérieures institutionnelles, que doit faire l'Université pour l'employabilité de ses diplômés ?

Réponse : Les étudiants, eux-mêmes, doivent créer et entretenir les relations extérieures dans le but de leur insertion sur le marché du travail.

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



Question 5 : Quelle relation nouer entre le ministère de l'Enseignement supérieur et celui de la Formation professionnelle ?

Réponse : Trouvant cette question trop sensible pour lui, le professeur Georges HENAULT a demandé une réponse possible aux participants. Et c'est de l'expérience de l'Université Félix Houphouët Boigny (FHB), qu'une réponse a été tirée. De cette expérience, en effet, les participants ont retenu que la collaboration entre l'enseignement supérieur et la formation professionnelle est bien possible, qu'elle fonctionne d'ailleurs bien, et qu'elle est tripolaire, parce qu'elle intègre aussi le ministère de l'Emploi.

Après ces questions-réponses, deux recommandations ont été formulées. La première invite à réfléchir sur des alliances stratégiques pour l'adéquation formation-emploi, et la deuxième considère qu'il faut dissiper les doutes sur l'employabilité des filières littéraires. Enfin, ces recommandations ont été renforcées par les conseils de quelques chefs d'entreprises. Sur la base de leurs expériences, en effet, ces derniers ont fait remarquer qu'il faut :

- renforcer la relation université-entreprises à travers le développement des junior-entreprises ;
- créer des commissions de valorisation ;
- développer la double diplomation ;
- créer un service des stages et d'insertion professionnelle.

ARPA n° 4 : Employabilité et recherche scientifique

Le quatrième atelier de réflexion pour l'action a enregistré deux communications : celle du professeur Séraphin KATI-COULIBALY sur « Relation recherche et employabilité », et celle du professeur Robert LE DUFF, Secrétaire général de la CIDEGEF, France sur « Employabilité et recherche scientifique : relation recherche-employabilité ». Modéré par le professeur Émile Brou KOFFI du Département de Géographie, UFR CMS-UAO, et rapporté à la fois par Dr Jacob A. K. BRINDOUMI du Département d'Histoire et Monsieur TRAORÉ Grégoire, Maître de Conférences au Département de philosophie, il s'est déroulé de 11 h 50 à 12 h 30.

Il convient de souligner que, pour des raisons administratives, la communication du professeur Séraphin KATI-COULIBALY, initialement prévue pour le vendredi 11 septembre, de 10 h 30 à 11 h 50, a finalement bénéficié d'un réaménagement du chronogramme qui l'a inscrite à la suite de la « Conférence 1 : Concept d'employabilité » animée par le professeur Robert LE DUFF, le jeudi 10 septembre, de 10 h 20 à 10 h 50. Mais pour des raisons scientifiques, elle est ici présentée dans l'ordre et la logique de la thématique initiale.

Dans son exposé qui a porté sur le thème « Relation recherche et employabilité », le professeur Kati-Coulibaly a mis l'accent sur la dynamique entre les deux termes. Après avoir défini les concepts de recherche et d'employabilité, il a présenté les enjeux de la recherche dans le processus de création d'emplois. L'employabilité est la capacité à trouver un emploi et à le conserver dans un environnement mouvant. Le cadre de la recherche favorise une grande potentialité de création d'emplois pour le besoin de la recherche elle-même et pour alimenter les autres secteurs de production. La recherche pour le développement suscite des activités, et les processus d'innovations favorisent la création de nouveaux services.

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



À travers un tableau qui met en exergue la situation mondiale de la proportion de chercheurs par pays, il a fait ressortir le faible taux de chercheurs en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire. En Côte d'Ivoire, il existe 66 chercheurs pour 1 000 000 d'habitants. Il y a donc un besoin à combler. Par ailleurs, la problématique de l'emploi par secteur d'activités montre que la Côte d'Ivoire est un pays à vocation agronomique, alors que l'on ne forme que 3% de chercheurs dans ce domaine. Il y a une potentialité énorme à développer pour les produits de la recherche. Par ailleurs, une recherche efficiente et durable doit nécessairement procéder par la production de brevets qui sont des indicateurs de développement de la recherche.

Les discussions ont tourné autour du concept de l'employabilité, des moyens pour sa mise en œuvre effective et des conditions d'insertion des docteurs dans les instituts de recherche. Pour le professeur KATI-COULIBALY, le contrat d'établissement initié par le ministère de l'Enseignement supérieur permet aux universités d'établir leurs besoins et les moyens de mettre en adéquation l'offre et l'emploi. Il existe un salon qui permet aux étudiants de côtoyer les industriels, en Côte d'Ivoire, et il est même institué un prix pour la recherche. Mais, le nombre de postes de chercheurs (66 pour 1 000 000 d'habitants) doit être revu à la hausse avec l'organisation des structures de recherche. Cette organisation permettra de résorber les problèmes de l'employabilité. Il est nécessaire d'investir dans la recherche, mais cela impose une structuration des organismes de recherche publics/privés et des unités de production industrielle. Il est, en outre, bon que les laboratoires de recherche soient rattachés à des unités de production. C'est le cas de NESTLE qui a une structure privée de recherche.

Par ailleurs, pour favoriser l'insertion des étudiants sur le marché de l'emploi, il existe des chantiers. Les étudiants en Master ont la possibilité de faire des stages dans des centres de recherche. Déjà, le gouvernement ivoirien, dans le souci d'améliorer les conditions de la recherche, a instauré un fonds pour la recherche, mis à la disposition des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Concernant les étudiants, il existe un programme d'appui stratégique pour financer leurs projets et leurs travaux de recherche.

Quant à l'exposé du professeur Robert LE DUFF, qui s'est déroulé à la date initiale du vendredi 11 septembre, de 10 h 50 à 11 h 30, il a eu pour thème « Employabilité et recherche scientifique : relation recherche-employabilité ». D'entrée de jeu, le professeur Robert LE DUFF a précisé que cet atelier n'avait pas pour objectif d'aborder toutes les questions concernant la recherche académique. Il s'agissait uniquement de réfléchir aux rôles que la recherche peut jouer pour améliorer l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur. Une meilleure employabilité suppose des liens forts et confiants entre l'université et son environnement (entreprises et organisations en général, pouvoirs publics, etc.)

L'université peut, par ses travaux, contribuer de façon significative au développement économique et social en axant ses domaines de recherche sur les besoins des pouvoirs publics et des organisations en général, et en concertation avec eux. Aussi le conférencier a-t-il invité les participants à réfléchir à une organisation de la recherche efficace et à la mise en œuvre d'un nouveau métier de directeur de recherche qui donne moins des leçons mais participe plus à l'action. Car une bonne employabilité suppose, à ses yeux, une confiance dans la qualité de l'enseignement supérieur, et cette confiance dépendra de la crédibilité des acteurs de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire des enseignants et des étudiants.

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



Il a montré que cette crédibilité auprès des étudiants et des étudiantes est fonction de la qualité des enseignements et de la recherche académique (publications, notoriété, participation active aux manifestations scientifiques), et qu'il existe une autre forme complémentaire de recherche : la recherche parfois qualifiée de recherche-action ou de recherche intervention qui, vis à vis des organisations, peut jouer un rôle significatif pour assurer la crédibilité et la confiance envers le monde universitaire.

Au fond, le challenge, pour le professeur Robert LE DUFF, est le suivant : comment réussir à transformer les besoins exprimés par les organisations pour les transformer en thèmes de recherche pour les acteurs universitaires ? En outre, la collaboration indispensable entre ces organisations et l'université devrait permettre d'atteindre deux formes d'innovations : l'une pour répondre aux besoins exprimés par ces organisations, l'autre, génératrice au sein de l'université de nouvelles connaissances. L'atelier a donc cherché à imaginer comment le laboratoire de recherche transforme l'université en une entreprise au service des organisations accentuant ainsi son côté entrepreneurial et supprimant la tour d'ivoire qui lui a été souvent reprochée. Car, c'est ainsi que sa crédibilité en sera accrue, que la confiance s'établira et que l'employabilité sera facilitée.

Pour mieux expliciter sa pensée et faciliter la réflexion au sein de l'atelier, le professeur LE DUFF a évoqué l'expérience française, notamment les Actions Thématiques Programmées (ATP) et les Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE) et a voulu que l'atelier ait pour but de réfléchir à la transposition de ces deux expériences en tenant compte du contexte ivoirien. Il a montré que cette expérience a permis aux entreprises françaises d'intervenir dans le financement de la recherche des doctorants, en accord avec l'institution universitaire. Enfin, il a invité les autorités publiques à canaliser les thèmes de recherche.

Au total, dans l'approche qu'il a faite de ce thème, le professeur Robert LE DUFF a examiné la nature, la qualité et l'utilité de la recherche scientifique dans les universités publiques ou privées. Il a souligné que la crédibilité de nos institutions universitaires, aux yeux de la population, réside dans leur capacité à collaborer parfaitement avec le monde du travail. En outre, la confiance entre le monde extérieur et les universités est assez importante dans la résolution de la question de l'employabilité des jeunes.

Les discussions, consécutives à cet exposé, ont essentiellement porté sur les faiblesses dans la collaboration université-monde de l'entreprise, et sur l'approfondissement de cette collaboration. Pour le professeur LE DUFF, le modèle français comporte quelques faiblesses, notamment la formulation des thèmes de recherche qui cadre peu avec la réalité de l'entreprise.

Il faut donc articuler la capacité d'employabilité et les besoins des entreprises ; et surtout, il y a nécessité de transformer les besoins des entreprises en exigences académiques. En outre, le problème de l'inemployabilité pourrait se justifier par la méfiance qui existe entre le monde universitaire et le monde de l'emploi. Pour cela, il est important qu'il y ait un lien intime entre l'Université et l'évolution de l'entreprise.

Les discussions ont débouché sur des recommandations suggérant de :

- promouvoir la recherche et la coopération scientifique ;
- mettre en place des chaînes de valeurs économiques qui participent à la création d'emplois ;
- développer des niches potentielles ou des agences de valorisation des résultats de la recherche ;

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



- créer des unités opérationnelles de recherche pour les industries et pour l'identification des problèmes de la recherche ;
- privilégier une collaboration entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et le Ministère de la Formation Professionnelle ;
- mettre l'accent sur la difficulté à concevoir et à gérer des bases de données fiables qui doivent permettre à l'économie de créer des emplois ;
- inciter les chercheurs ivoiriens à s'engager résolument dans la production de brevets ;
- organiser des journées carrières pour les nouveaux bacheliers et même pour les étudiants ;
- soumettre les problèmes de la société aux universités avant toute prise de décision politique ;
- éditer, pour les étudiants, un guide qui montre les offres de formation et leurs débouchés ;
- mettre ce guide à la disposition des entreprises afin qu'elles aient une connaissance de ce qui se fait à l'université.

ARPA n° 5 : Employabilité et émergence dans le concert international

Dans le cadre de l'ARPA n° 5 consacré au thème « Employabilité et émergence dans le concert international », le professeur Gérard CLIQUET et le Maire de Bouaké, Monsieur Nicholas DJIBO, ont examiné précisément le thème : « Employabilité et émergence dans le concert international : employabilité et globalisation ». Leurs communications qui ont eu lieu de 14 h 00 à 15 h 00, ont eu pour modérateur, le professeur Fièvre Narcisse FITEAU, membre du bureau de la CIDEGEF, Haïti ; et pour rapporteur, Dr Désiré Kouakou M'BRAH, du Département d'Histoire, UFR CMS-UAO.

Abordant son sujet, Professeur Gérard CLIQUET a fait le constat que l'employabilité est une notion globale, et a mis l'accent sur l'afro-pessimisme qui, à ses yeux, n'a pas sa raison d'être aujourd'hui. Pour lui, en effet, si des leaders européens, à l'image de Jacques ATTALI et Jean Louis Borloo, croient en l'avenir de l'Afrique, cela est à juste titre, vu les potentialités qui s'offrent à ce continent. D'ailleurs, l'examen du modèle européen et américain atteste que l'Afrique, avec ses chiffres encourageants des dernières années, a la possibilité de bâtir son propre modèle pour atteindre l'émergence.

Le conférencier a même fait remarquer qu'un début de modèle original a déjà vu le jour en Afrique du Sud, modèle qui est essentiellement construit sur les études africaines et la formation des leaders pendant deux ans. Il est donc impératif, a soutenu le professeur Gérard CLIQUET, que l'Afrique crée son propre chemin pour l'émergence dans un monde globalisant.

Emboîtant le pas au professeur Gérard CLIQUET, monsieur Nicolas DJIBO a présenté l'expérience de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire. Il a souligné que l'employabilité et l'émergence sont deux concepts qui trouvent leur fondement dans le monde de l'entreprise. Aussi, est-il important, pour les étudiants, de connaître les trois critères essentiels retenus par les entreprises dans leur politique d'employabilité, à savoir : la compétence, la productivité, et surtout, la capacité d'adaptation à l'environnement.

Les discussions qui ont suivi cette communication ont permis au professeur Gérard CLIQUET d'indiquer qu'il n'est point besoin, pour l'Afrique, d'obtenir le quitus de l'Occident

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



pour adopter son modèle d'émergence. En revanche, il est impérieux de former les jeunes au leadership tout en abandonnant la fascination du diplôme.

Quant au Maire DJIBO, il a précisé que la Mairie ne s'occupe que des écoles maternelles et primaires ; le secondaire et l'université étant l'apanage du Conseil régional. Abordant les conditions pour bénéficier de stages, il a souligné que seuls y ont droit les étudiants inscrits dans la chambre. Expliquant le fort taux d'insertion des diplômés du BTS, monsieur Nicolas DJIBO a soutenu que les entreprises recherchent des agents immédiatement opérationnels.

Le dernier point de discussion a porté sur la caractéristique de l'économie ivoirienne axée sur l'agriculture. Sur ce point, monsieur Nicolas DJIBO, en ses qualités de Maire de Bouaké et de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, s'est félicité de cet état de fait qui atteste que l'agriculture constitue véritablement un domaine à grande capacité d'emplois avec l'agro-industrie.

Abordant, enfin, le registre des recommandations, le professeur Gérard CLIQUET a fait les propositions suivantes :

- il est nécessaire que l'Afrique emprunte son propre chemin pour l'émergence afin de rattraper le retard sur l'Occident dont l'avancée ne sera jamais atteinte si elle suit le modèle occidental ;
- l'Afrique doit arrêter de copier le modèle occidental, en construisant sa propre voie pour l'émergence, et en tenant compte de sa culture et de son mode de vie. Ce modèle à inventer, propre à l'Afrique, doit se fonder sur la technologie disponible, l'entretien de contacts d'égal à égal avec les pays avancés en vue d'un transfert bénéfique de méthodologies, et accordant enfin la place à chacun selon ses capacités ;
- la formation des enseignants à la recherche scientifique doit être une priorité pour favoriser l'émergence dans le contexte international ;
- la réussite de l'université du futur dans un monde globalisant passe nécessairement par la promotion d'une élite scolaire avant leur parcours universitaire ;
- il faut susciter l'émergence de leaders par la formation, afin de tirer la masse vers le développement.

Quant au Maire et Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Nicolas DJIBO, il a insisté sur la nécessité, pour la Côte d'Ivoire, de développer un fort tissu de PME / PMI dans sa quête de l'émergence à l'horizon 2020. Il a terminé en lançant l'appel suivant aux étudiants : « Osez, osez, osez. L'entrepreneuriat, et l'avenir sera à vous ».

IV. ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES

Après les ARPA, des leaders/managers d'entreprises ont été invités à exposer leurs expériences. Leurs interventions ont été précédées par une introduction de cadrage du professeur Robert LE DUFF qui en a aussi assuré la modération. Rapportée par Dr Jacob Atta Kouamé BRINDOUMI, Département d'Histoire, UFR CMS-UAO, cette partie du colloque s'est déroulée de 15 h 30 à 16 h 30. À tour de rôle, les leaders/managers d'entreprises ont partagé leurs expériences avec les participants dans l'ordre suivant :

Colloque international « Employabilité et émergence » Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



1. Le Conseiller aux finances d'UTB

Dans son exposé, le Conseiller aux finances d'UTB (Union des Transports de Bouaké) a fait l'historique de cette entreprise qui est celui d'un *success-story* de M. Kouamé N'SIKAN. Il a souligné que cet entrepreneur est issu de la basse classe, qu'il était, à l'âge de 15 ans, vendeur de volailles. Mais il a su gravir les échelons de la vie sociale pour se retrouver, aujourd'hui, à la tête d'un ensemble de neuf sociétés, les unes aussi florissantes que les autres.

2. M. ZUNON, DG de la FTG

En tant que Directeur général de FTG, M. ZUNON, a révélé l'objectif de toute entreprise qui est, avant tout, celui de faire du profit. Ainsi, chaque entreprise cherche à recruter le moins possible, sinon à recruter la crème des crèmes des employés. Dans ce processus, le savoir-être a une importance capitale, et reste un des critères de valorisation les plus déterminants.

3. M. DAKUYO, PDG du Groupe Scolaire EDHEC

M. DAKUYO est parti d'un constat, celui que le tissu économique de la Côte d'Ivoire est très exigü. Ce constat l'a conduit à la conclusion qu'un tel tissu ne peut pas absorber tous les diplômés ; d'où la concurrence qui est devenue de plus en plus rude. Il a ajouté que c'est cette situation, et surtout, son expérience de gestionnaire qui l'ont amené à se mettre à son propre compte en créant le groupe universitaire EDHEC, aujourd'hui représenté à Bouaké et Abidjan, et dont il est le Président Directeur général.

4. M. BEKOUIN Yao Frédéric, Directeur régional d'ECOBANK

S'appuyant sur sa propre expérience de stagiaire par trois fois à ECOBANK avant d'obtenir finalement un poste permanent dans la même structure, M. BEKOUIN a conseillé aux étudiants de renforcer leurs capacités par l'acquisition de compétences transversales, c'est-à-dire en orientant leurs projets professionnels de sorte à compléter leurs formations initiales par des formations connexes, comme lui, en droit et en marketing.

De ces interventions, il est ressorti que si ces leaders/managers d'entreprises ont des niveaux de formation différents, ont suivi des trajectoires différentes, et ont été confrontés à des difficultés différentes le long de leurs parcours, certaines qualités que tout demandeur d'emploi, et surtout, de premier emploi doit nécessairement posséder, se dégagent nettement de leurs interventions. Ces qualités sont, entre autres : l'optimisme, la détermination, la ténacité, la positivité, la persévérance, l'assiduité au travail, l'abnégation. Mais toutes ces qualités ne serviront qu'à peu de choses si elles ne sont pas servies par le savoir-être.

V. PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER L'EMPLOYABILITÉ DES DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS IVOIRIENNES

Après les échanges d'expériences des leaders/managers d'entreprises, les participants ont écouté des propositions pour améliorer l'employabilité des diplômés des universités ivoiriennes.

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



Dans cette optique, deux exposés leur ont été présentés. Le premier intitulé « Rôle de la CIDEGEF » a été présenté par le Président de la CIDEGEF de France, le professeur Gérard CLIQUET ; et le deuxième, « Demande d'évaluation des écoles et instituts de gestion des universités de Côte d'Ivoire » a été présenté par le Directeur de l'Enseignement Supérieur (DESUP) de Côte d'Ivoire, le professeur Fulgence NINDJIN. Un troisième exposé, « Rôle de l'AUF dans le cadre du contrat C2D », n'a pu être proposé aux participants, son présentateur, Monsieur Jemaïel Ben BRAHIM, Directeur du BAO de l'AUF, ayant été empêché.

Cette partie du colloque qui s'est déroulée de 16 h 50 à 18 h 00, a eu pour modérateur le MCA. Nanga SILUÉ, UFR des Sciences Juridiques, Administratives et Gestion de l'UAO ; et pour rapporteur Dr Privat Agnéro MEL, de la même UFR.

Ouvrant les interventions de cette partie, le modérateur M. Nanga SILUÉ, s'est réjoui d'être associé à ce colloque avant de déplorer que la réflexion n'ait pas été ouverte aux juristes travaillistes, spécialistes des questions liées à l'emploi. L'employabilité, pour lui, impliquerait une analyse des outils juridiques régissant le droit du travail, dans l'optique d'un indispensable assouplissement des conditions d'embauche, ou de redéfinition des conditions salariales.

Suite à ces propos de M. SILUÉ, le professeur Gérard CLIQUET, s'est dit honoré d'avoir, à travers la CIDEGEF, été sollicité par le Ministre de l'Enseignement Supérieur pour l'évaluation des universités et grandes écoles. Il a tenu à préciser que la notion d'évaluation ne doit pas être exclusivement abordée en termes de sanction. Il y a lieu de l'aborder dans le sens d'un accompagnement qualitatif en vue d'améliorer les structures à évaluer. Ensuite, il s'est appesanti sur les éléments qui doivent être pris en compte dans l'évaluation des universités, en les déclinant à travers la nomenclature suivante :

- la production de diplômes ;
- le taux d'insertion (un rapport à la capacité d'absorption des entreprises est non négligeable) ;
- la qualité d'observateur neutre qui questionne l'environnement et réfléchit à l'adaptabilité ;
- le rayonnement (local, régional, international) ;
- l'animation (faire venir les chefs d'entreprises à l'université et dans les grandes écoles) ;
- la gouvernance (organisation de l'institution).

À la suite du professeur Gérard CLIQUET, le modérateur a invité les étudiants à réfléchir sur les modèles, et à prendre, eux-mêmes, en main leur destin. Le second intervenant a été le professeur Fièvre Narcisse FITEAU, Membre du bureau de la CIDEGEF, Haïti. Il s'est départi de sa qualité d'enseignant pour revêtir celle de consultant du Ministère de l'Éducation nationale (étant entendu qu'à Haïti, il n'y a pas de Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique distinct de celui de l'Éducation nationale), pour proposer un regard comparatiste qui prend appui sur le modèle haïtien.

Il a, tout d'abord, présenté des statistiques relatives à l'Enseignement supérieur, d'Haïti. Il a relevé qu'il y a environ 240 structures à vocation universitaire ; mais que sur les 240, seule une vingtaine peut s'en réclamer, la plupart étant des universités d'enseignement et non de recherche, fortement concentrées en zone métropolitaine. Toutefois, une nouvelle dynamique en faveur du développement de la recherche est notable. Par ailleurs, il a indiqué que la question de l'employabilité est, à Haïti aussi, un des principaux défis du réseau des universités. Ainsi, en 2013, un colloque international y a été organisé sur le thème de l'employabilité. Il a terminé en

Colloque international « Employabilité et émergence »
Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



mentionnant que la signature d'un pacte national sur l'employabilité en collaboration avec la CIDEGEF est en préparation, pour 2017.

VI. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU COLLOQUE

La cérémonie de clôture du colloque s'est déroulée de 18 h 00 à 18 h 30, et a été marquée par la lecture de la synthèse du colloque, des recommandations, de la motion de remerciements, et par la déclaration de clôture. Dernière étape du colloque, elle a enregistré, à la table de séance, la présence du professeur Gérard CLIQUET et du professeur Lazare POAMÉ, Président de l'Université Alassane OUATTARA, et représentant de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Et c'est à Docteur DAGNOGO Gnere Blama du Département des Sciences du Langage et de la Communication de l'UFR CMS-UAO, qu'est revenue la lourde tâche de lire, avant la déclaration de clôture, la synthèse du colloque, les recommandations, et la motion de remerciements.

1. Synthèse du colloque

Voir la synthèse du colloque.

2. Recommandations

Les conférences et les ateliers ont donné lieu à des débats très enrichissants, et ont permis de formuler un ensemble de recommandations en vue de favoriser une meilleure employabilité des diplômés ivoiriens. Aux étudiants, aux universités et aux autorités ivoiriennes, le colloque a donc recommandé de :

- identifier et développer les capacités individuelles afin de les rendre opérationnelles, tant au niveau individuel qu'au niveau social ;
- améliorer et adapter les contenus d'enseignement au monde professionnel en mutation, tout en insistant sur la culture personnelle de l'apprenant ;
- anticiper sur l'inemployabilité par une meilleure formation des enseignants à même d'aider les étudiants à faire face, de manière plus adaptée, aux multiples défis de la mondialisation et de la révolution des TICs ;
- éviter de changer les programmes au rythme des gouvernements successifs ;
- créer une cellule de réflexion sur l'employabilité des différentes filières universitaires ;
- réfléchir sur des alliances stratégiques pour l'adéquation formation-emploi ;
- renforcer la relation université-entreprises en développant les junior-entreprises ;
- développer des conseils de perfectionnement ou d'orientation pour tous les diplômés ;
- créer des commissions de valorisation des brevets et des projets d'entreprises dans les universités ;
- créer un service des stages et de l'insertion professionnelle dans chaque université ;
- promouvoir un management de la personnalité des étudiants ;
- encourager le tutorat personnalisé ;

Colloque international « Employabilité et émergence »

Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



- adapter les systèmes pédagogiques aux conditions locales.
- promouvoir la recherche et la coopération scientifique ;
- mettre en place des chaînes de valeurs économiques qui participent à la création d'emplois ;
- créer des unités opérationnelles de recherche pour les industries et pour l'identification des problèmes de la recherche.

3. Motion de remerciements

Le comité d'organisation du colloque a remercié le gouvernement ivoirien, en particulier le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Monsieur Konan GNAMIEN pour son implication effective dans l'organisation de ce colloque qui a porté sur l'un des thèmes majeurs de notre temps. Le comité a tenu à saluer toutes les délégations qui ont honoré, de leur présence, cette rencontre qui a constitué un cadre de réflexion et d'échanges sur la question de l'employabilité qui reste inscrite au cœur de toutes les politiques de développement.

Il a pensé particulièrement au professeur Gérard CLIQUET, Président de la CIDEGEF et au professeur Robert LE DUFF, Secrétaire général de la CIDEGEF qui, au cours de ce colloque, ont permis aux participants de bénéficier de leur expérience scientifique fort enrichissante. Il a associé à ces remerciements :

- Monsieur Nicolas DJIBO, Maire de la Commune de Bouaké, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ;
- Monsieur KOUAMÉ N'sikan, PDG du groupe UTB ;
- le professeur ANASSÉ, Doyen de l'UFR SED ;
- Professeur Georges HENAULT, Membre du Bureau de la CIDEGEF, France ;
- Professeur Maurice LEMELIN, Membre du Bureau de la CIDEGEF, Canada ;
- tous les autres intervenants.

Le comité a adressé une motion spéciale de remerciement au professeur Lazare POAMÉ, Président de l'Université Alassane OUATTARA, qui a largement contribué à la réussite de ce colloque.

4. Déclaration de clôture

La clôture a enregistré deux interventions, celle des professeurs Gérard CLIQUET et Lazare POAMÉ. Prenant, le premier, la parole dans ce contexte solennel, le professeur Gérard CLIQUET a remercié les organisateurs du colloque, l'UAO et l'État de Côte d'Ivoire pour l'honneur qui lui a été fait, à lui et à toutes les délégations étrangères, d'être associés à ce colloque. Il a également remercié les étudiants et tous les participants pour leur contribution au succès des différents ateliers. Il s'est surtout réjoui de l'hospitalité et de toutes les marques d'attention dont lui et les autres étrangers invités ont bénéficié.

Enfin, la parole est revenue au professeur Lazare POAMÉ. Il a, d'entrée de jeu, précisé qu'il était à cette cérémonie de clôture à un double titre, c'est-à-dire à la fois en tant que

Colloque international « Employabilité et émergence »
Bouaké, 10 et 11 septembre 2015, UAO, Campus 2-Amphi C



Président de l'Université Alassane OUATTARA, et en tant que représentant de Monsieur Konan GNAMIEN, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Se mettant dans ses fonctions de Président de l'Université Alassane OUATTARA, il a remercié les conférenciers, les organisateurs, le personnel de l'UAO, les étudiants, tous les participants, pour leur contribution au succès du colloque ; et surtout, les entreprises comme UTB qui ont contribué à son financement. Il a particulièrement remercié les intervenants étrangers, et a vivement souhaité qu'ils reviennent souvent pour partager avec l'UAO leur riche expérience. Privilégiant, ensuite, son rôle de représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le professeur Lazare POAMÉ a également remercié les différents participants, et surtout, les experts étrangers. Enfin, il a déclaré clos le Colloque « Employabilité et émergence ».

Il était 18 h 30 quand cette formule fut prononcée. Ainsi, ouvert le 10 septembre 2015 à 09 h 00, le Colloque international « Employabilité et émergence » a pris fin le 11 septembre 2015, à 18 h 30.

Le rapporteur général du colloque

Donisongui SORO
Maître de Conférences
Université Alassane OUATTARA UFR
: Communication Milieu et Société
Département : Philosophie